
Adresse de la société populaire de Vervins qui exprime son indignation pour la nouvelle de la conspiration et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Vervins qui exprime son indignation pour la nouvelle de la conspiration et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 52;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27695_t1_0052_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

qu'unique vous avez encore une fois sauvé la République et encore une fois bien mérité de la patrie; mais si nous n'otons aux ennemis cruels de la saine raison et de l'austère philosophie tous les moyens de nuire, ces êtres dénaturés, infernaux prothées, prendront toutes sortes de formes pour plonger dans leur cœur le fer assassin. N'ayons donc pour eux aucun espèce de ménagement. Législateurs, vous avez ordonné l'épuration des corps constitués, mais pensez vous que les odieux intrigants qui ont eu l'art de tromper le peuple, n'auront pas eu celui de tromper des commissaires qui n'ont aucune notion ni des localités ni des personnes; et si les gens suspects ont la libre faculté de conspirer contre la patrie, pourrons-nous penser que les corps constitués soient véritablement épurés. Législateurs, si vos lois révolutionnaires ne sont pas ponctuellement exécutées, ou si les conspirateurs peuvent y trouver les moyens de leur salut, craignez de nouveaux dangers pour la liberté, l'égalité et la fraternité; la plupart des gens d'une suspicion non équivoque surprennant la bonne foi des représentants du peuple, se sont fait délivrer du joug qu'ils avaient si justement mérité. Législateurs, nous craignons avec juste raison qu'au lieu de devenir des hommes ils ne sachent que corrompre l'esprit public, que non seulement les abominables auteurs des complots liberticides soient livrés aux glaives des lois; mais encore tous ces êtres ingrats qui s'y sont osés prêter, et ceux encore qui en ayant connaissance en ont gardé le secret funeste. Restez, Législateurs, restez fermes à votre poste aussi pénible que glorieux, ne songez à le quitter que lorsque l'aristocratie anéantie, les tyrans exterminés et la liberté triomphante de toutes parts, vous permettront de mettre en activité cette sublime constitution dont la structure hardie surpasse tout ce que l'esprit humain a produit jusqu'à ce jour doit assurer pour toujours le bonheur des français et même du genre humain. Epurez chaque jour notre auguste Convention et que tous ses membres soient assis sur la sainte Montagne. Quand l'âme politique de la République est parfaitement sainte et pure, le corps politique présente toujours la marche la plus assurée. Vous avez mis les bonnes mœurs, la probité et tout le cortège des vertus sociales et privées à l'ordre du jour, vous assurez par là que le gouvern[em]ent démocratique ne se soutient que par la vertu et ce coup de foudre pour les méchants est pour les patriotes l'aurore brillante du siècle d'or. Par là, Législateurs, vous nous faites rencontrer une patrie. Nous faisons le serment de songer à lui servir d'ornement, par là tous les français sont les enfants nés égaux et libres de la patrie, par là enfin vous avez donné la France en vénération à tous les peuples, en admiration à la postérité, et quand on quittera cette terre de la liberté, grâce à vos sublimes travaux, on pourra assurer avec transport: « Je viens de quitter des hommes ».

Nous vous demandons, Législateurs, que le comité de salut public et de sûreté générale prennent dans la plus grande considération le sujet de cette adresse ».

(PRAT fils (*ex-présid.*), DUREPAIRE, BUFFET (*secrét.*), CARON fils, SÉGUIN, FOURNIER, Noël ASTIER [et 27 signatures illisibles].

d

[*La Sté popul. de Vervins, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentants,

Nous avons appris avec frémissement l'horrible conspiration qui menaçait la ruine de la liberté. Aux mouvements d'indignation dont nous avons été saisis, ont succédé ceux de la joie lorsque nous avons sçu que le glaive de la loi avait détruit les auteurs perfides de cette affreuse conjuration.

Grâces vous soient rendues, dignes représentants, du courage et de l'énergie que vous ne cessez de manifester dans les circonstances les plus critiques. Nous avons accueilli avec transport ces maximes dictées par le Comité de Salut public; que la vertu, la justice et la probité soient à l'ordre du jour dans toute la République. Oui, Citoyens représentants, ces maximes sublimes seront désormais le cri de ralliement des français régénérés, car, sans elles, point de république.

Restez à votre poste, le salut de la patrie vous le commande, et tandis que nos bras épuisent la terre pour en extraire la foudre qui doit pulvériser les féroces esclaves des tyrans coalisés, continuez vos glorieux travaux pour consolider l'affermissement de l'unité et de l'indivisibilité de la république. S. amitié et F.»

GODART (*présid.*), BEFFROY (*secrét.*), PINOULEY (*secrét.*).

e

[*Le C. révol. d'Angers, à la Conv.; 24 germ. II*] (2).

« Représentants du souverain,

La République française est impérissable, puisque vous venez de découvrir et de frapper les plus adroits et les plus audacieux conspirateurs qui aient tramé jusqu'ici le complot d'assassiner la liberté publique: Hébert, Vincent, Ronsin, Momoro (3), monstres machiavéliquement exécrables; et vous, scélérats, leurs complices, vous avez reçu le prix de vos horribles attentats.

Les tyrans, qui vous sudoient, vont dessécher de rage et de désespoir en apprenant votre supplice. Les projets sanguinaires et liberticides des antropophages de l'Europe, sont encore une fois confondus, et la France est vengée. Et vous, courageux Montagnards, recevez le juste hommage de toute notre reconnaissance et de toute notre admiration, pour les nouveaux efforts par lesquels vous venez de sauver encore une fois la liberté française. Continuez, représentants, de surveiller et de frapper les traîtres et les conspirateurs, nous vous seconderons de tous nos efforts, et nous scellerons s'il le faut de notre sang, tout ce que vous aurez fait pour le bonheur du peuple... Vive la République, vive la Mon-

(1) C 300, pl. 1059, p. 49.

(2) C 298, pl. 1044, p. 23. *J. Sablier*, n° 1269; *Bⁱⁿ*, 3 flor. (1^{er} suppl¹); *J. Lois*, n° 570; *J. Matin*, n° 611.

(3) Et non Momorin.